

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2022

Présents : Maryan RIBICIC, Sylvie PAQUET, Alain SABY, Philippe MENARD-BOCQUET, Mireille VEYRON, André BOIS, Murielle GARCIA, Caroline MEYNET (arrive au point 1D), Emmanuel CABRIT, Mireille GOUMAS

Excusés : Marion VANBERVLIET (pouvoir André BOIS),

Date de la convocation : 03/03/2022

Début de séance : 19h30

Secrétaire de séance : Sylvie PAQUET

1) BUDGET PRINCIPAL

1.A/ Budget Principal : approbation du Compte de Gestion 2021

Délibération 2022-03-10/01

Le Compte de gestion 2021 du Budget général, élaboré par la Trésorière de Pont de Beauvoisin, Mme DRECLERC, et le Compte Administratif 2021, établi par la Commune, restituent des chiffres et des équilibres parfaitement identiques.

André BOIS donne lecture du Compte de Gestion 2021, reflet du Compte Administratif 2021. Celui-ci donne les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT - DEPENSES	Budget cumulé 2021 en €	Réalisé 2021 en €
011 Charges à caractère général	179 600.00	176 328.95
012 Charges de personnel	196 703.00	190 473.76
014-73925 FPIC	10 300.00	10 290.00
65 Autres charges de gestion courantes	34 800.00	34 244.89
66 Charges financières	11 500.00	11 034.48
67 Charges exceptionnelles	2 000.00	1 107.50
68 Dotation aux provisions	205.00	204.38
022 Dépenses imprévues	4 795.00	0.00
023 Virement à la section d'investissement	161 457.72	
042 Dotations aux amortissements	742.00	742.00
Total des dépenses de fonctionnement	602 102.72	424 425.96
FONCTIONNEMENT - RECETTES	Budget cumulé 2021 en €	Réalisé 2021 en €
013 Atténuation de charges	0.00	3 522.81
70 Produits des services	2 800.00	1 317.65
73 Impôts et taxes	274 949.00	277 304.56
74 Dotations et participations	97 904.00	87 644.20
75 Revenus des immeubles	200 000.00	230 860.93
77 Produits exceptionnels	0.00	4 656.02
Total de l'année 2021	575 653.00	605 306.17
002 Excédent antérieur reporté	26 449.72	
Total des recettes de fonctionnement	602 102.72	605 306.17
INVESTISSEMENT - DEPENSES	Budget cumulé 2021 en €	Réalisé 2021 en €
CHAPITRE 20	1 000.00	0.00
CHAPITRE 21	359 049.46	275 061.20
2111 Terrains	0.00	446.39
2128 Autres aménagements et agencements	217 049.46	77 568.45
21318 Autres bâtiments publics	19 000.00	21 067.20
2132 Immeubles de rapport	60 000.00	148 467.13

2135 Installations générales, agencement, aménagement	5 000.00	6 571.20
2151 Réseaux de voiries	20 000.00	6 545.75
21578 Autre matériel et outillage	2 000	0.00
2181 Installation générale, agencement et aménagement divers	20 000.00	2 263.00
2183 Matériel de bureau et informatique	9 000.00	4 850.40
2184 Mobilier	5 000.00	2 369.68
2188 Autres immos corporelles	2 000.00	4 912.00
CHAPITRE 020	0.00	0.00
020 Dépenses imprévues	0.00	0.00
CHAPITRE 10	1 000.00	0.00
10226 Taxe d'aménagement	1 000.00	0.00
CHAPITRE 16	55 000.00	53 995.28
1641 Emprunts en euros	53 000.00	52 449.93
165 Dépôts et cautionnements	2 000.00	1 545.35
Total opérations réelles	416 049.46	329 056.48
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	<i>7 691.00</i>	<i>7 691.00</i>
Total Opérations d'ordres	7 691.00	7 691.00
<i>001 Déficit d'investissement reporté</i>	<i>116 551.78</i>	
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	540 292.24	336 747.48
INVESTISSEMENT - RECETTES	Budget cumulé 2021 en €	Réalisé 2021 en €
10 Dotations et fonds de réserves	34 000.00	37 211.44
1068 Réserves (affectation résultat 2020)	173 601.24	173 601.24
13 Subv d'investissement	143 245.82	70 910.82
16 Emprunts et cautions	19 554.46	2 481.00
Total opérations réelles	370 401.52	284 204.50
<i>040 Opérations d'ordre</i>	<i>742.00</i>	<i>742.00</i>
<i>041 Opération patrimoniale</i>	<i>7 691.00</i>	<i>7 691.00</i>
<i>021 Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>161 457.72</i>	
Total Opérations d'ordres	169 890.72	8 433.00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	540 292.24	292 637.50

Après délibération, le Conseil municipal approuve le Compte de Gestion 2021 :

Pour : 10 contre : 0 abstention : 0

1.B/ Budget général : approbation du Compte administratif 2021 :

Délibération 2022-03-10/02

Le Maire se retire et Alain Saby prend la présidence de la séance afin que le Conseil procède à l'approbation du Compte administratif 2021.

FONCTIONNEMENT - DEPENSES	Budget cumulé 2021 en €	Réalisé 2021 en €
011 Charges à caractère général	179 600.00	176 328.95
012 Charges de personnel	196 703.00	190 473.76
014-73925 FPIC	10 300.00	10 290.00
65 Autres charges de gestion courantes	34 800.00	34 244.89
66 Charges financières	11 500.00	11 034.48
67 Charges exceptionnelles	2 000.00	1 107.50
68 Dotations aux provisions	205.00	204.38
022 Dépenses imprévues	4 795.00	0.00
<i>023 Virement à la section d'investissement</i>	<i>161 457.72</i>	
<i>042 Dotations aux amortissements</i>	<i>742.00</i>	<i>742.00</i>
Total des dépenses de fonctionnement	602 102.72	424 425.96

FONCTIONNEMENT - RECETTES	Budget cumulé 2021 en €	Réalisé 2021 en €
013 Atténuation de charges	0.00	3 522.81
70 Produits des services	2 800.00	1 317.65
73 Impôts et taxes	274 949.00	277 304.56
74 Dotations et participations	97 904.00	87 644.20
75 Revenus des immeubles	200 000.00	230 860.93
77 Produits exceptionnels	0.00	4 656.02
Total de l'année 2021	575 653.00	605 306.17
002 Excédent antérieur reporté	26 449.72	
Total des recettes de fonctionnement	602 102.72	605 306.17
INVESTISSEMENT - DEPENSES	Budget cumulé 2021 en €	Réalisé 2021 en €
CHAPITRE 20	1 000.00	0.00
CHAPITRE 21	359 049.46	275 061.20
2111 Terrains	0.00	446.39
2128 Autres aménagements et agencements	217 049.46	77 568.45
21318 Autres bâtiments publics	19 000.00	21 067.20
2132 Immeubles de rapport	60 000.00	148 467.13
2135 Installations générales, agencement, aménagement	5 000.00	6 571.20
2151 Réseaux de voiries	20 000.00	6 545.75
21578 Autre matériel et outillage	2 000	0.00
2181 Installation générale, agencement et aménagement divers	20 000.00	2 263.00
2183 Matériel de bureau et informatique	9 000.00	4 850.40
2184 Mobilier	5 000.00	2 369.68
2188 Autres immobilisations corporelles	2 000.00	4 912.00
CHAPITRE 020	0.00	0.00
020 Dépenses imprévues	0.00	0.00
CHAPITRE 10	1 000.00	0.00
10226 Taxe d'aménagement	1 000.00	0.00
CHAPITRE 16	55 000.00	53 995.28
1641 Emprunts en euros	53 000.00	52 449.93
165 Dépôts et cautionnements	2 000.00	1 545.35
Total opérations réelles	416 049.46	329 056.48
041 Opérations patrimoniales	7 691.00	7 691.00
Total Opérations d'ordres	7 691.00	7 691.00
001 Déficit d'investissement reporté	116 551.78	
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	540 292.24	336 747.48
INVESTISSEMENT -RECETTES		
10 Dotations et fonds de réserves	34 000.00	37 211.44
1068 Réserves (affectation résultat 2020)	173 601.24	173 601.24
13 Subv d'investissement	143 245.82	70 910.82
16 Emprunts et cautions	19 554.46	2 481.00
Total opérations réelles	370 401.52	284 204.50
040 Opérations d'ordre	742.00	742.00
041 Opération patrimoniale	7 691.00	7 691.00
021 Virement de la section de fonctionnement	161 457.72	
Total Opérations d'ordres	169 890.72	8 433.00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	540 292.24	292 637.50

Après délibération, le Conseil municipal approuve le Compte administratif 2021 :

Pour : 8 contre : 0 abstention : 0

1.C / Budget général : affectation du résultat de l'exercice 2021 :*Délibération 2022-03-10/03*

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, André BOIS, après avoir adopté les comptes administratifs de l'exercice 2021 conformes aux comptes de gestion, examine l'affectation des résultats :

Les résultats au 31 décembre 2021 pour le budget principal :

BUDGET GÉNÉRAL	Résultat CA 2020	Résultat exercice 2021	Restes à réaliser 2021	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement	-116 551.78	-44 109.98	D : 15 719.31	-113 381.07
			R : 63 000.00	
Fonctionnement	93 956.03	149 139.05		243 095.08

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,

Le Conseil municipal vote l'affectation des résultats comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL AU 31/12/2021	207 329.93
Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement (chap/1068)	113 381.07
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	93 948.86

Après délibération, le Conseil municipal approuve l'affectation du résultat 2021 :

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

1.D/ Budget général : vote du budget primitif (BP) 2022 :*Délibération 2022-03-10/04*

Le maire présente le projet de budget 2022 :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2022	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2022
011 Charges à caractère général	215 800.00	013 atténuation de charges	10 000.00
012 Charges de Personnel	207 250.00	70 Produits des services	1 300.00
014 Atténuation de produits	11 000.00	73 Impôts et taxes	246 500.00
65 Autres Charges de gestion courante	36 000.00	74 Dotations et participations	61 700.00
66 Charges financières	9 500.00	75 Autres produits gestion courante	220 000.00
67 Charges exceptionnelles	2 000.00	002 Excédent antérieur reporté	93 948.86
68 Dotation aux provisions	206.86		

042 Opérations d'ordre entre section	742.00		
023 Virement à la section investissement	143 950.00		
022 Dépenses imprévues	7 000.00		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	633 448.86	TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	633 448.86

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			
	RAR 2021	2022	TOTAL
001 Solde d'exécution investissement reporté	116 551.78	44 109.98	160 661.76
020 Dépenses imprévues	0.00	15 000.00	15 000.00
10 Dotations fonds divers	0.00	1 000.00	1 000.00
16 Emprunts en euros	0.00	53 000.00	53 000.00
20 Immos incorporelles	0.00	1 000.00	1 000.00
21 Immos corporelles	15 719.31	134 692.00	150 411.31
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	132 271.09	248 801.98	381 073.07

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	RAR 2021	2 022	TOTAL
021 Virement de la section de fonctionnement	0.00	143 950.00	143 950.00
040 Opération d'ordre entre sections	0.00	742.00	742.00
1068 Affectation du résultat	0.00	113 381.07	113 381.07
10 Dotation et fonds de réserve	0.00	18 000.00	18 000.00
13 Subventions d'investissement	63 000.00	0.00	63 000.00
16 Emprunts et dettes	0.00	42 000.00	42 000.00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	63 000.00	318 073.07	381 073.07

Après délibération, le Conseil municipal approuve le Budget Primitif 2022 :

Pour : 11 contre : 0 abstention : 0

2) BUDGET ANNEXE AUBERGE

2.A / Budget annexe de l'auberge, approbation du Compte de gestion 2021 :

Délibération 2022-03-10/05

Le Compte de gestion 2021 du Budget annexe de l'Auberge, élaboré par Mme DRECLERC, Trésorière du Pont de Beauvoisin, et le Compte administratif 2021, établi par la Commune, restituent des chiffres et des équilibres parfaitement identiques.

Le Maire donne lecture du Compte de gestion 2021, reflet du Compte administratif 2021. Celui-ci donne les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT - DEPENSES	Budget cumulé 2021 en €	Réalisé 2021 en €
011 Charges à caractère général	11 522.38	1 320.00
65 Autres charges de gestion courante	10.00	2.52
67 Charges exceptionnelles	11 500.00	0.00
022 Dépenses imprévues	560.00	0.00
042-6811 Dotations aux amortissements	19 084.30	19 084.30
Total des dépenses de fonctionnement	42 116.68	20 406.82
FONCTIONNEMENT - RECETTES		
75 Revenus immeubles loyers	11 510.00	9 753.52
042-777 Amortissement des subventions	4 971.50	4 971.50
77 Produits exceptionnels	0.00	14 702.66
Total de l'année 2021	16 481.15	29 427.68
002 Excédent antérieur reporté	25 635.18	
Total des recettes de fonctionnement	42 116.68	29 427.68

INVESTISSEMENT - DEPENSES	Budget cumulé 2021 en €	Réalisé 2021 en €
16 Emprunts et cautions	7 500.00	0.00
20 Immos incorporelles	15 368.62	0.00
21 Travaux	30 000.00	0.00
020 Dépenses imprévues	2 500.00	0.00
040-13913 Amortissement des subventions	4 971.50	4 971.50
Total de l'année 2021	60 340.12	4 971.50
D 001 report d'investissement	0.00	0.00
Total des dépenses d'investissement	60 340.12	4 971.50
INVESTISSEMENT - RECETTES		
040-28 Amortissements	19 084.30	19 084.30
Total de l'année 2021	19 084.30	19 084.30
001- Excédent antérieur reporté	41 255.82	
Total des recettes d'investissement	60 340.12	19 084.30

Après délibération, le Conseil municipal approuve le Compte de Gestion 2021 :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

2.B / Budget annexe de l'auberge : approbation du Compte administratif 2021:

Délibération 2022-03-10/06

Le Maire se retire et Alain Saby prend la présidence de la séance afin que le Conseil procède à l'approbation du Compte administratif 2021.

FONCTIONNEMENT - DEPENSES	Budget cumulé 2021 en €	Réalisé 2021 en €
011 Charges à caractère général	11 522.38	1 320.00
65 Autres charges de gestion courante	10.00	2.52
67 Charges exceptionnelles	11 500.00	0.00
022 Dépenses imprévues	560.00	0.00
042-6811 Dotations aux amortissements	19 084.30	19 084.30
Total des dépenses de fonctionnement	42 116.68	20 406.82

FONCTIONNEMENT - RECETTES		
75 Revenus immeubles loyers	11 510.00	9 753.52
042-777 Amortissement des subventions	4 971.50	4 971.50
77 Produits exceptionnels	0.00	14 702.66
Total de l'année 2021	16 481.15	29 427.68
002 Excédent antérieur reporté	25 635.18	
Total des recettes de fonctionnement	42 116.68	29 427.68

INVESTISSEMENT - DEPENSES	Budget cumulé 2021 en €	Réalisé 2021 en €
16 Emprunts et cautions	7 500.00	0.00
20 Immos incorporelles	15 368.62	0.00
21 Travaux	30 000.00	0.00
020 Dépenses imprévues	2 500.00	0.00
040-13913 Amortissement des subventions	4 971.50	4 971.50
Total de l'année 2021	60 340.12	4 971.50
D 001 report d'investissement	0.00	0.00
Total des dépenses d'investissement	60 340.12	4 971.50
INVESTISSEMENT -RECETTES		
040-28 Amortissements	19 084.30	19 084.30
Total de l'année 2021	19 084.30	19 084.30
001- Excédent antérieur reporté	41 255.82	
Total des recettes d'investissement	60 340.12	19 084.30

Après délibération, le Conseil municipal approuve le Compte administratif 2021 :

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

2.C / Budget annexe de l'auberge : affectation du résultat de l'exercice 2021

Délibération 2022-03-10/7

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, André BOIS, après avoir adopté les comptes administratifs de l'exercice 2021 conformes aux comptes de gestion,

Examine l'affectation des résultats :

BUDGET GÉNÉRAL	Résultat CA 2020	Virement à la Section Invest	Résultat exercice 2021	Restes à réaliser 2020	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement	41 255.82		14 112.80	D : 0	55 368.62€
				R : 0	
Fonctionnement	25 635.18		9 020.86		34 656.04€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,

Vote l'affectation des résultats comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL AU 31/12/2021	34 656.04€
Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement (c/1068)	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	34 656.04€
Total affecté au Chap. 1068	0,00

Après délibération, le Conseil municipal approuve l'affectation du résultat 2021 :

Pour : 11 contre : 0 abstention : 0

*

2.D / Budget annexe de l'auberge : vote du budget primitif 2022

Délibération 2022-03-10/08

Le maire présente le projet de budget primitif 2022 :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2022	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2022
011 Charges à caractère général	33 043.24 €	77 Autres produits exceptionnels	15 000.02€
022 Dépenses imprévues	2 400.00€		
65 Autres charges de gestion courante	100.00 €	042-777 Amortissement subvention	4 971.50 €
042-6811 Op° d'ordres entre sections	19 084.32 €	002 Excédent antérieur reporté	34 656.04 €
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	54 627.56€	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	54 627.56 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2022	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2022
O20/ Dépenses imprévues	3 000.00 €	001/001 Excédent antérieur reporté	55 368.62 €
16 Emprunts et cautions	7 500.00 €	040/ Amortissements	19 084.32 €
21/Immos corporelles	58 981.44 €		
040/13913 Dotations aux amortissements	4 971.50 €		
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	74 452.94 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	74 452.94 €

Après délibération, le conseil municipal approuve le Budget Primitif Auberge 2022 :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

3) Approbation rapport CLECT / transfert plateau sportif de Novalaise à la CCLA

Délibération 2022-03-10/09

Le maire informe le conseil de la proposition de la commune de Novalaise de rétrocéder le tènement dénommé « plateau sportif » à la CCLA. Cet espace, situé entre le gymnase et les terrains de foot à Novalaise n'avait pas été rétrocédé à la communauté de commune quand celle-ci a pris la compétence « gestion des équipements sportifs communautaire ».

La prise de compétence sur cet espace permettra d'avoir un ensemble cohérent et de pouvoir en étudier la rénovation. Un travail en commission sport a abouti à l'écriture d'un cahier des charges pour retenir un MO qui nous proposera une modernisation des équipements sportifs à proximité du collège et pour lesquels le Département sera partie prenante.

Le transfert a fait l'objet d'une analyse de la CLECT dont le rapport est le suivant

Rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) 14/06/2021

La CLECT a été saisie en début d'année afin d'examiner la demande de transfert de la commune de Novalaise, du plateau sportif situé à proximité du Gymnase, à la CCLA. La commission a évalué les charges d'investissement et de fonctionnement de cet équipement :

a) Charges de fonctionnement :

Ces dernières se limitent à l'entretien réalisé en régie par la commune de Novalaise. Le montant moyen sur les 3 dernières années est de 1 500€ par an.

b) Charges d'investissement :

Pendant les 7 dernières années, une seule dépense d'un montant de 34 180,72€ a été effectuée pour la réfection des terrains de tennis. Le montant moyen annuel de dépenses d'investissement est donc de 4 882€.

Sur cette demande, la CLECT propose à la communauté de communes de fixer le montant de la participation de la commune de Novalaise, pour le transfert de cet équipement, à 6 382 € par an.

Pour la CLECT, le président

P. ZUCCHERO

Après débat, le conseil valide la proposition de la CLECT

Pour 11 Contre 0 Abstention 0

4) Acquisition d'un bien par voie de préemption, D.I.A.

Délibération 2022-03-10/10

Le maire rappelle la délibération du 10 février 2022 par laquelle les DIA sont étudiées et décidées en conseil municipal.

La commune a reçu deux DIA résumées dans le tableau ci-dessous :

N° Dossier / 2022	Reçu le	Nom du propriétaire	Nom et adresse du mandataire	Réf cadastrales	Prix DIA	Décision/date	
07310422N0002	17/01/2022	Consorts BELLEMIN-LAPONNAZ	NOTAIRE DERDLIAN Chambéry	B 530, 529, 2127	80 000 €		
07310422N0003	17/01/2022	Consorts BELLEMIN-LAPONNAZ	NOTAIRE DERDLIAN Chambéry	B 2133, 1761, 529	160 000 €		

Pour ce qui concerne la DIA 07310422N0002, le maire rappelle que lors de la révision du PLU communal, le tènement de terrain cadastré B 2117 et B 529, supportant un ancien bâtiment agricole construit dans les années 1960, a été classé partiellement en zone UE, zone dédiée aux activités artisanales de commerce et de service. Cette classification avait pour but de recréer une activité économique en ces lieux afin de permettre à des artisans, producteurs, de pouvoir vivre et travailler sur la commune.

La mairie a eu connaissance, début mai 2021, d'un projet de vente de ce bâtiment, ainsi que d'une vieille grange en pierre située juste à côté, à des particuliers M Charnay et Mme Mabire, récemment acquéreurs de la maison d'habitation voisine. Ce projet d'acquisition répondait à une volonté de préserver leur environnement proche.

La mairie, connaissant certains artisans ou porteurs de projet de la commune en manque de foncier et/ou de locaux pour installer ou développer leur activité, a réuni ces personnes pour chercher une possibilité de créer une structure afin de reprendre ce tènement et d'installer plusieurs activités compatibles avec ce lieu.

Ont répondu à cette proposition :

- Sylvain Rochas, paysagiste.
- Paul Rouillot, zingueur et artiste sur zinc et cuivre
- Baptiste André, tourneur sur bois
- La fournilière, composée de deux artisans boulanger
- Jean-Yves Goumas, peintre

Deux rencontres ont eu lieu avec ces personnes, en associant la famille Charnay Mabire pour une transparence totale.

- Une en mairie,
- Une pour visiter le bâtiment avec l'accord de M Jean Philippe Bellemin, propriétaire.

Finalement, M Bellemin a décliné la proposition de rachat du foncier par la commune en juillet 2021 et m'a indiqué qu'il n'était pas prêt à vendre pour l'instant.

Les discussions avec les porteurs de projet se sont donc arrêtées là.

Depuis M Rochas a trouvé à installer son bâtiment à Gerbaix.

Un autre paysagiste d'une commune voisine pourrait être intéressé ainsi qu'un ébéniste.

Les motivations d'une préemption sont les mêmes qu'à la rédaction du PLU : proposer une possibilité à des artisans, artistes, producteurs de s'installer dans leur commune. Cette analyse prend aussi en compte la saturation des zones artisanales de la CCLA et des difficultés qu'auront les entreprises à trouver un lieu pour s'installer.

Le maire présente une analyse de faisabilité établie par le cabinet Géode.

Après débat, le conseil municipal :

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 210-1, L 211-1 et suivants, L 213-1 et suivants, R 213-4 et suivants, R 211-1 et suivants, et L 300-1,

Vu la délibération du conseil municipal du 10/02/2022 instituant un droit de préemption urbain sur le territoire de la commune de Dullin,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner enregistrée en mairie sous le n° 07310422N0002, reçue le 17/01/2022, adressée par maître Derdlian, notaire à Chambéry, en vue de la cession moyennant le prix de 80 000€, d'une propriété sise à Dullin, cadastrée section B 530, 529, 2127, Les Gabriaux, d'une superficie approximative de 1700m² (division en cours), appartenant aux consorts Bellemin Laponnaz,

Considérant la nécessité de proposer des tènements pour l' installation d'activités artisanales sur la commune

Décide :
Article 1^{er} : il est décidé d'acquérir par voie de préemption un bien situé à Dullin cadastré section B 529, 530, 2127, aux Gabriaux, d'une superficie d'environ 1700m² appartenant aux consorts Bellemin-Laponnaz,.

Article 2 : la vente se fera au prix de 80 000 euros pour l'ensemble.

Article 3 : un acte authentique constatant le transfert de propriété sera établi dans un délai de trois mois, à compter de la notification de la présente décision.

Article 4 : le maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Les crédits suffisants seront inscrits au budget de la commune.

Pour 10 Contre 0 Abstention 1 (E. Cabrit)

5) AMF et Protection Civile – Contribution au soutien du peuple Ukrainien

Délibération 2022-03-10/11

Compte-tenu des événements en cours en Ukraine, l'AMF a instauré un partenariat avec la Protection Civile afin de réunir les dons en nature et en argent. L'AMF invite l'ensemble des communes et intercommunalités de France à contribuer et à relayer l'appel à la générosité publique de la Protection Civile via le site :

<https://don.protection-civile.org> ou par virement au :

IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 6430 684 - BIC : CMCIFR2A

Titulaire : FNPC Tour Essor 14 Rue Scandicci 93500 Pantin

Le conseil municipal décide de verser la somme de 1000€

Pour 6 Contre 0 Abstention 5 (C Meynet, E. Cabrit, S Paquet, M. Garcia,

M. Goumas)

6) Divers

- Elections présidentielles des 10 et 24 avril : organisation des scrutins

Le tableau sera envoyé aux élus pour être complété.

- Point litiges urbanisme
- Ecole du Gué des Planches

Depuis la désaffectation de ce bâtiment comme école, le bâtiment a fait l'objet d'études de faisabilité de la part de la CCLA. Les scénarios qui ressortent sont pour le RDC, une création de bibliothèque intercommunale pour Aiguebelette, Lépin, St Ablan de Montbel, une salle d'activité, et aux étages, des logements dont la réalisation serait donnée à des opérateurs professionnels.

- Dates animations

Expo du 14 juillet au 14 août 2022 - Vernissage le 16 juillet 2022
Ciné plein air le 23 juillet plus
Fête du village le 7 août 2022

- Prochain Dull'info : budget, animations

Fin de séance : 22h00.

Prochain conseil municipal le mercredi 13 avril 2022

The bottom half of the page contains several handwritten signatures. On the left, there are three blue ink signatures, including a large, highly stylized one at the top. In the center, there is a blue signature that appears to be 'J. Garrel'. On the right, there are two black ink signatures, one of which is a large, bold signature with a horizontal line through it. Above this signature, the name 'H. Garrel' is written in blue ink. At the top right, there is a blue signature that looks like 'J. Garrel' with a horizontal line through it.

